

## **Tournoi Rapide Fide de Printemps 2023**



### **Article 1 : Dénomination du tournoi**

Rapide Fide de Printemps 2023

Fide ID :

Ecole Sainte-Véronique de Liège

Rue Rennequin Sualem 15

4000 Liège

Tournoi s'adressant à tout joueur présentant un ID Fide et en ordre d'affiliation à la Fide et aux fédérations belges.

### **Article 2 : Organisation :**

Club organisateur : CRELEL

Organisateur et Directeur des Tournois : Liévens Robert

e-mail : [\*\*robert.lievens@outlook.com\*\*](mailto:robert.lievens@outlook.com)

Directeur des Tournois adjoint : Sputael Ludwig

e-mail : [\*\*ludwigvons@hotmail.com\*\*](mailto:ludwigvons@hotmail.com)

### **Article 3 : Arbitrage :**

Arbitre : Sputael Ludwig

e-mail : [\*\*ludwigvons@hotmail.com\*\*](mailto:ludwigvons@hotmail.com)

Arbitre adjoint : Gonzalez Garcia Pierre

e-mail : [\*\*pierrem.gonzalezgarcia@gmail.com\*\*](mailto:pierrem.gonzalezgarcia@gmail.com)

Tout litige est tranché par les arbitres.

Toute décision des arbitres est sans appel.

### **Article 4 : Horaire d'inscription et de jeu**

<b><i>Évènement</i></b>	<b><i>Dates</i></b>	<b><i>Heures</i></b>
Inscriptions 10 €	Vendredi 05/05/2023	19h00
Rondes 1 à 5	Vendredi 05/05/2023	20h15
Rondes 6 à 10	Vendredi 12/05/2023	20h15
Remise des prix	Vendredi 17/05/2023	20h00

L'encodage des résultats à la Fide doit être rentré pour le 30/05/2023.

Le tournoi de type Rapide ne peut être encodé à la FRBE.

### **Article 5 : Remarques sur les conditions de jeu**

- 1) La clôture des inscriptions se fera le vendredi 05/05/2023 à 20h00 précises dans le but de ne pas retarder le début de la R1.
- 2) Il n'y a pas de catégories de joueurs.
- 3) Les prix seront calculés sur base de l'entièreté des frais d'inscription perçus. Un prix de 150 € est décerné au vainqueur du tournoi.
- 4) Les prix tiennent compte des points acquis puis des départages retenus.
- 5) La performance au tournoi n'entre pas en ligne de compte.

### **Article 6 : Règles de jeu**

Le tournoi se déroule suivant les dernières règles du jeu en vigueur à la Fide.

Des règles particulières applicables à ce tournoi sont en vigueur et en non contradiction avec celles de la Fide.

- 1) Deux absences justifiées sont autorisées à ce tournoi.
- 2) Deux absences non justifiées entraînent la mise en forfait du joueur.
- 3) Trois absences justifiées ou non entraînent la mise en forfait du joueur.
- 4) La mise en forfait d'un joueur l'autorise à être classé mais ne lui permet plus de recevoir de prix.
- 5) La nulle par commun accord ne peut être demandée qu'après 20 coups.

## **Article 7 : Type de tournoi**

Le logiciel Swar, dernière version est utilisé pour l'encodage et l'envoi des résultats à la Fide.

The screenshot shows the 'Description d'un Tournoi' window with the following fields and options:

- Tournoi: Rapide Fide de Printemps 2023
- Organisateur: Robert Lievens
- N°Club Organisateur: 601 OU Nom du Logo de l'Organisateur (10 chars)
- Lieu: Collège Sainte-Véronique Liège
- Arbitre(s): Sputael Ludwig Arbitre(s) Adjoint(s): Gonzalez Garcia Pierre
- Date: du 05-05-23 au 12-05-23 Nbr.Rondes: 10
- Type: Suisse
- Standard  Rapid  Blitz
- Cadence: autre cadence
- autre cadence: 12 min. avec incr. 3 sec
- Guid: (empty field)

A yellow banner displays: **Pas de rondes en cours**

**Fédération**

- 
- FRBE
- KBSB
- FEFB
- VSF
- SVDB
- FIDE**

**Départages**

- Personnel  FIDE Round Robin
- FIDE Irreg.  FIDE Regul.  FIDE Old
- Départage 1: Bucholtz Cut 1
- Départage 2: Bucholtz
- Départage 3: Résultat Mutuel
- Départage 4: Moyenne ELO Adv. Cut
- Départage 5: Nb. Victoires

## **Article 8 : Rentrée des résultats**

Les résultats de chaque ronde sont immédiatement renseignés au Directeur des Tournois qui les encode.

### **Article 9 : Prix du CRELEL**

<b><i>Tournoi Rapide Fide de Printemps 2023 du CRELEL</i></b>	
Premier	150 €
Deuxième	
Troisième	Prix à fixer en fin de tournoi
Quatrième	
Cinquième	
Sixième	

L'entièreté des frais d'inscription est redistribuée sous forme de prix.

### **Article 10 : Convivialité**

Le silence est demandé durant les parties, tant en salle de jeu qu'à ses abords.  
Des pauses de 10 minutes sont prévues en cours de tournoi.

### **Article 11 : Assistance électronique**

Aucun Smartphone, G.S.M., tablette électronique, montre connectée ou tout autre appareil électronique ne peut être allumé en salle de jeu.  
Une sonnerie intempestive entraîne la perte de la partie.